



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Defense et usage

Question écrite n° 1834

Texte de la question

M. Jean-Claude Bireau s'inquiete vivement aupres de M. le ministre de la culture et de la francophonie des conditions de publication dans les revues scientifiques internationales dont la consequence est l'abandon de l'usage de la langue francaise. En effet, aujourd'hui, pour que leurs recherches soient prises en compte, les chercheurs doivent ecrire en anglais dans des revues anglophones referencees sur la base de donnees nord-americaïnes. Cette situation est prejudiciable, cela va sans dire, a l'action linguistique nationale et porte atteinte a la francophonie qui cherche a devenir un cadre beneficiant a une entite d'importance dans le monde.

Texte de la réponse

Le francais en matiere scientifique constitue une des priorites du ministere de la culture et de la francophonie. L'enjeu est d'importance ; aussi convient-il de prendre des initiatives a la fois en dehors et dans le cadre de la communaute francophone. Il est ainsi envisage de lancer une revue scientifique de haut niveau destinee a l'ensemble des chercheurs europeens qui se verront offrir la possibilite de publier dans leur propre langue. Le francais mais aussi d'autres langues auraient, en effet, tout a gagner dans la promotion du plurilinguisme dans le domaine des sciences. Sur le plan multilateral francophone, le programme « Sciences en francais », qui s'appuie notamment sur le developpement de la recherche dans les pays francophones du Sud, a recu au 5e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le francais en partage de Port-Louis (ile Maurice) (16, 17 et 18 octobre) une aide tres substantielle de la France. A noter aussi que le ministere des affaires etrangeres, suivant une politique definie en liaison avec la delegation a l'information scientifique et technique (DIST) du ministere de l'enseignement superieur et de la recherche, soutient des revues francaïses et francophones « de synthese » (et non de vulgarisation), sous la forme : de souscription d'abonnements principalement (ceux-ci, concernant les revues La Recherche, Recherche & Industrie, Biofutur, Medecine/Sciences, sont destines, dans une cinquantaine de pays, a des centres d'information et de documentation, bibliotheques universitaires, laboratoires de recherche) ; - de subventions, exceptionnellement (c'est le cas de Medecine/Sciences, parution franco-quebecoise creee a la suite de protocoles intergouvernementaux). La direction generale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministere des affaires etrangeres - qui a depense en 1993 pres de 1 800 000 francs en abonnement aux revues precitees et 85 000 francs en subvention a Medecine/Sciences - est tres attachee a cette politique de soutien, dans le contexte de crise industrielle qui touche le secteur de l'edition et plus particulierement celui des publications scientifiques, qui s'adressent a un public tres cible.

Données clés

Auteur : [M. Bireau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1834

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1538

Réponse publiée le : 20 décembre 1993, page 4616